Division assurance

Rue du Simplon 13
1800 Vevey
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Commune **341 Montreux**
Bâtiment **4908**
Référence 100326577–1/4

Furer SA, régisseurs et courtiers
Av. Paul-Cérésole 2
Case postale 448
1800 Vevey

PPE Fulvia C
Ch. du Pierrier 7
1815 Clarens

Habitation et locaux disponibles

Emplacement: Clarens, Ch. du Pierrier 7
Année construction: 1972
Année dernière transformation: 2021

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
2ème sous-sol : abris, caves	395	3.2	1'264	632'000.00
1er sous-sol : buanderie, chaufferie	336	2.8	941	536'370.00
Rez : communs	100	3.75	375	262'500.00
1er étage : logement	558	2.74	1'529	1'116'170.00
2ème étage : logement	558	2.74	1'529	1'116'170.00
3ème étage : logement	558	2.74	1'529	1'116'170.00
4ème étage : logement	558	2.74	1'529	1'116'170.00
5ème étage : logement	558	2.74	1'529	1'116'170.00
6ème étage : logement	558	2.74	1'529	1'116'170.00
7ème étage : logement	558	2.74	1'529	1'116'170.00
Surcube	92	3.4	313	147'110.00
Passerelle d'accès	64	1.5	96	67'200.00
1er sous-sol : locaux vides	177	2.8	496	322'400.00
Rez : locaux vides	458	3.75	1'718	1'116'700.00
		Total:	**15'906**	**10'897'470.00**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

	Pourcentage	Valeur (Fr)
Habitation	86.00	9'371'824.20
Locaux disponibles	14.00	1'525'645.80
Total:	**100.00**	**10'897'470.00**

Couvertures complémentaires:
Côté cour, Côté jardin — Valeur (Fr) 150'000.00

(Voir page suivante)

Division assurance

Rue du Simplon 13
1800 Vevey
www.eca-vaud.ch

Année/indice	2021 / 125
Date d'effet	18.11.21
Date d'édition	16.12.21

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

Division assurance

Rue du Simplon 13
1800 Vevey
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Propriétaire :
PPE Fulvia C
Ch. du Pierrier 7
1815 Clarens

Furer SA, régisseurs et courtiers
Av. Paul-Cérésole 2
Case postale 448
1800 Vevey

Vevey, le 16 décembre 2021

Police d'assurance Bâtiment

Commune :	341 Montreux	Numéro assuré :	00.80.79.67.58
Bâtiment :	4908	Numéro police :	100326577-1/4
		Effet le :	18.11.2021

VEUILLEZ RAPPELER LES DONNEES CI-DESSUS DANS TOUTE CORRESPONDANCE ECHANGEE AVEC L'ECA

2021 / 125

Valeur indexée	: Fr.	10'897'470.00	Volume total :	15'906 m3
Prime annuelle brute	: Fr.	5'637.73	(timbre fédéral non compris)	

Situation : Clarens, Ch. du Pierrier 7
Affectation : Habitation et locaux disponibles
Dernière estimation : 18.11.2021

Couverture(s) complémentaire(s) au premier risque :

	Date début	Date fin			
Côté cour, Côté jardin	18.11.2021		Premier risque	Fr.	150'000.00

Conditions spéciales et/ou observations:

Les voies de recours sont indiquées au verso.

Couverture complémentaire "Côté cour, Côté jardin"
La police d'assurance comprend, dans les limites des dates précisées sur la police et à concurrence de la somme indiquée, les garanties selon conventions particulières Côté cour, Côté jardin.

Locaux sans affectation
L'assuré est tenu d'aviser l'ECA de toute installation d'activité artisanale, commerciale, industrielle ou agricole dans les locaux constatés disponibles (sans affectation) au moment de l'estimation du bâtiment sous peine de réduction de l'indemnité en cas de sinistre.

Division assurance

Rue du Simplon 13
1800 Vevey
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Police d'assurance Bâtiment

Commune :	341 Montreux	Numéro assuré :	00.80.79.67.58
Bâtiment :	4908	Numéro police :	100326577-1/4
		Effet le :	18.11.2021

VEUILLEZ RAPPELER LES DONNEES CI-DESSUS DANS TOUTE CORRESPONDANCE ECHANGEE AVEC L'ECA

Conditions spéciales et/ou observations:

Convention particulière selon l'article 9a) alinéa 1 chiffre 1 de la LAIEN
(Loi concernant l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels).
Les constructions ou parties de constructions facilement transportables ou qui sont particulièrement exposées à subir des détériorations par les forces naturelles en raison de leur nature ou situation (y compris les installations solaires qui présentent une résistance à la grêle (RG) inférieure à 3 au moment de leur installation) sont indemnisées à la valeur actuelle en cas de dommages éléments naturels.

Motif :

Transformation

Division assurance

Rue du Simplon 13
1800 Vevey
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Commune **341 Montreux**
Bâtiment **4909**
Référence 100305388–1/4

Furer SA, régisseurs et courtiers
Av. Paul-Cérésole 2
Case postale 448
1800 Vevey

PPE Fulvia C
Ch. du Pierrier 7
1815 Clarens

Garage

Emplacement: Clarens, Ch. du Pierrier 7
Année construction: 1972
Année dernière transformation:

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Garage pour 25 véhicules	663	3.5	2'321	1'044'450.00
		Total:	**2'321**	**1'044'450.00**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

		Pourcentage	Valeur (Fr)
Garage		100.00	1'044'450.00
	Total:	**100.00**	**1'044'450.00**

Couvertures complémentaires:	Valeur (Fr)
Côté cour, Côté jardin	50'000.00

Année/indice 2021 / 125
Date d'effet 18.11.21
Date d'édition 02.12.21

RPO0200 v7.07

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

Division assurance

Rue du Simplon 13
1800 Vevey
www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Propriétaire :
PPE Fulvia C
Ch. du Pierrier 7
1815 Clarens

Furer SA, régisseurs et courtiers
Av. Paul-Cérésole 2
Case postale 448
1800 Vevey

Vevey, le 2 décembre 2021

Police d'assurance Bâtiment

Commune	:	341 Montreux	Numéro assuré	:	00.80.79.67.58
Bâtiment	:	4909	Numéro police	:	100305388-1/4
			Effet le	:	18.11.2021

VEUILLEZ RAPPELER LES DONNEES CI-DESSUS DANS TOUTE CORRESPONDANCE ECHANGEE AVEC L'ECA

2021 / 125

Valeur indexée	: Fr.	1'044'450.00	Volume total :	2'321 m3
Prime annuelle brute	: Fr.	622.22	(timbre fédéral non compris)	

Situation : Clarens, Ch. du Pierrier 7
Affectation : Garage
Dernière estimation : 18.11.2021

Couverture(s) complémentaire(s) au premier risque :

	Date début	Date fin			
Côté cour, Côté jardin	18.11.2021		Premier risque	Fr.	50'000.00

Conditions spéciales et/ou observations:

Les voies de recours sont indiquées au verso.

Couverture complémentaire "Côté cour, Côté jardin"
La police d'assurance comprend, dans les limites des dates précisées sur la police et à concurrence de la somme indiquée, les garanties selon conventions particulières Côté cour, Côté jardin.

Convention particulière selon l'article 9a) alinéa 1 chiffre 1 de la LAIEN
(Loi concernant l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels).
Les constructions ou parties de constructions facilement transportables ou qui sont particulièrement exposées à subir des détériorations par les forces naturelles en raison de leur nature ou situation (y compris les installations solaires qui présentent une résistance à la grêle (RG) inférieure à 3 au moment de leur installation) sont indemnisées à la valeur actuelle en cas de dommages éléments naturels.

Motif :

Révision

RPO0200-V7.07